

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6064 Société : ROA (135704)

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AZIZ ABDELLAH

Date de naissance : 15.01.1959

Adresse : 7, 1er étage, Rue Mohamed Fakir, Casablanca

Tél. : 061 20 17 29 Total des frais engagés : 400 + 193,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur K. SNOUSSI
OTO - RHINO - LARYNGOLOGISTE
Chirurgie De L'oreille
47, Avenue Hassan II, Casablanca
Tél: 05 22/27 80 78 - 0522.26.94.67

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : AZIZ FATHIMA ZAITER Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection A.R.L

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Paiement des Actes
31.10.22	✓	✓ + 15	10000	K. SNOUAD - L'ARTIS 03 03 2022 Chirurgie De L'oreille Hassan II 78 - 0522.26.94.67

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALR DE FATHIDJ DINAR, Lot 05	31/07/22	153,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth (1 through 8 on each side of the midline). The teeth are arranged in four groups: upper right (1-4), upper left (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). The arch is oriented with cardinal directions: D (left), G (right), H (up), and B (down). The midline is vertical, and the arch is curved to the right.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur K.G. SNOUSSI

Oto-Rhino-Laryngologie

Chirurgie de l'Oreille

IMPLANTATION COCHLEAIRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

EX Professeur associé UM6SS

Ancien chef de service ORL hôpital cheikh khalifa



الدكتور خالد فزى سنوسي

إخلاصي في أمراض و جراحة
الأذن، الأنف و الحلق

جراحة الصمم

زرع قوقعة الأذن

(خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا))

رئيس قسم سابق بمستشفى الشيخ خليفه
أستاذ مشارك بجامعة محمد السادس للعلوم الطبية

31/10/2022

Mademoiselle AZIZ Fatima Zahra

1) OXIFLOR 200 (boite de 20)



1 comprimé 2 fois par jour après repas 10 jours

40,00

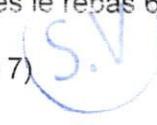
2) PREDNI 20 mg



3 comprimés le matin après le repas 6 jours

22,50

3) OMIZ 20 mg (boite de 7)



1 gellule le soir 7 jours

10,00

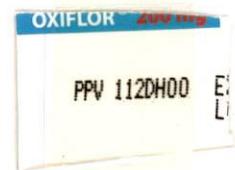
4) ANTIBIO - SYNALAR gttés auriculaires



5 gouttes 3 fois par jours pendant 15 jours

103,90

PHARMACIE AL BACHIR
Dr. RACHIDI Mounir
47 AVENUE INARA I, Lot 13, Mohammedia
Tél. 05 23 31 25 54



47 AVENUE INARA I, LOT 13, MOHAMMEDIA
OXIFLOR 200 mg
PPV 112DH00

PPV 40,00

22,50



19,40

47, Avenue Hassan II - 20130 Casablanca - محج الحسن الثاني الدار البيضاء -

الهاتف: 05.22.27.80.78 / 05.22.26.94.67

E-mail : k.g.snoussi@gmail.com - en cas d'urgence : 06 53 59 03 10

Docteur K.G. SNOUSSI

Oto-Rhino-Laryngologie

Chirurgie de l'Oreille

IMPLANTATION COCHLEAIRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

EX Professeur associé UM6SS

Ancien chef de service ORL hôpital cheikh khalifa



الدكتور خالد غزى سنوسي

إخلاصي في أمراض و جراحة
الأذن، الأنف و الحلق

جراحة الصمم

زرع قوقعة الأذن

(خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا))

رئيس قسم ساقبا بمستشفى الشيخ خليفة

أستاذ مشارك بجامعة محمد السادس للعلوم الطبية

NOTE D'HONORAIRES

Le : 31/10/2022

Melle AZIZ FATIMA ZAHRA

Cs + ABLATION DE BOUCHON DE CERUMEN x2 K5= 400 dhs

DR SNOUSSI KHALID

Docteur K.G. SNOUSSI
OTO - RHINO - LARYNGOLOGISTE
Chirurgie De L'oreille
47, Avenue Hassan II Casablanca
Tel: 05 22 27 80 78 - 0522 26 94 67

47, Avenue Hassan II - 20130 Casablanca - محج الحسن الثاني الدار البيضا

الهاتف: 05.22.27.80.78 / 05.22.26.94.67

E-mail : k.g.snussi@gmail.com - en cas d'urgence : 06 53 59 03 10